

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Vendredi 20 novembre 2020

ALLO RÉNOV'ENERGIE **UN NUMÉRO UNIQUE POUR ACCOMPAGNER LES HABITANTS DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LEUR LOGEMENT**

Etre accompagné gratuitement dans la rénovation énergétique de son logement, c'est désormais une démarche simplifiée grâce au numéro unique ALLO RENO V'ENERGIE, initié par la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Département des Bouches-du-Rhône. Objectifs : réduire la consommation en énergie des logements, respecter l'environnement, améliorer la qualité de l'air que nous respirons, augmenter le pouvoir d'achat des ménages, valoriser le patrimoine. Comment ? en facilitant les démarches des particuliers désireux de réaliser des travaux de rénovation énergétique, en créant un climat de confiance avec les entreprises, en engageant des travaux de qualité et performants.

- 1 230 €/an : dépenses énergétiques des habitants du territoire pour leur logement soit 800 millions d'euros/an.
- Objectif 2030 de la rénovation énergétique de l'habitat : - 30 % de consommations d'énergie, - 20% d'émissions de gaz à effet de serre.

Un service public mutualisé

Sur le territoire des Bouches-du-Rhône, le service public de la performance énergétique est porté par plusieurs opérateurs : l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC), le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE), l'Agence départementale pour l'information sur le logement (ADIL), l'Espace Infos Energie (EIE) du Pays d'Arles et un service du Territoire Istres-Ouest Provence. **La Métropole Aix-Marseille-Provence et le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, présidés par Martine Vassal, ont décidé de coordonner cette offre de services, pour simplifier les démarches des citoyens et développer la demande**, en créant un accueil unique accessible gratuitement par téléphone.

Un service simplifié, neutre et sur mesure à chaque étape du projet

Au bout du fil, un conseiller aide les particuliers à définir et à qualifier leur demande, quel que soient leur niveau de revenu et leur lieu d'habitation dans les Bouches-du-Rhône. Il les oriente ensuite vers les opérateurs locaux, professionnels et compétents. Les recommandations fournies sont neutres et objectives : conseils sur les travaux à effectuer et sur les démarches préalables, financements et aides, choix de l'entreprise de travaux, aide à la lecture des devis, accompagnement à chaque étape du projet.

CONTACTS PRESSE

MÉTROPOLÉ AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Attachée de presse : Marjorie PIRAS
T : 04 91 997 948
presse@ampmetropole.fr

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Jacky HIRTZIG
T : 04 13 31 31 74
service-presse@departement13.fr



**Un exemple d'aide financière du Département pour les travaux des particuliers :
PROVENCE ECO RENOV**

Lancé en juin 2016 et porté par le Département des Bouches-du-Rhône, Provence Eco-Rénov accompagne, sous conditions de ressources, le financement de travaux de réhabilitation énergétique des logements de propriétaires occupants. Les travaux peuvent concerner le chauffage (climatisation réversible, chaudière à condensation, pompe à chaleur), l'isolation thermique du bâti (toiture, combles, planchers, murs, façades), la ventilation du logement et / ou les menuiseries extérieures (fenêtres double-vitrage, volets). Le montant de l'aide Provence Éco-Rénov représente 25% du coût TTC des travaux éligibles, dans la limite de 3 000 €, et même jusqu'à 50% du coût TTC des travaux éligibles, plafonné à 6 000 €, si le logement est implanté dans un périmètre d'éradication de l'habitat indigne à Marseille. Plus de 5400 ménages ont déjà bénéficié d'environ 10 millions d'euros de subventions du Département. Ils ont réalisé près de 50 millions d'euros de travaux d'économie d'énergie

ALLO RENOV'ENERGIE : 04 88 60 21 06

(prix d'un appel local)